

La Gazette

Saint-Quentin-en-Yvelines

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

**L'ÎLE DE LOISIRS
VA POUVOIR RESTAURER
SES POSTES
D'OBSERVATION
DES OISEAUX**

Actu page 7

Les nouveaux trains ont commencé à circuler sur la ligne N

Dossier page 2

Quelques-uns des nouveaux modèles de trains, les Regio2N, circulent désormais entre Paris-Montparnasse et Dreux. Tous les trains de la ligne N seront progressivement remplacés jusqu'à fin 2022.



Actu page 4

SQY

Au Vélodrome, Gérard Larcher insiste sur le « suivi épidémiologique » des personnes vaccinées

PLAISIR

Nouvelle phase de concertation pour la révision du PLU

Page 5

YVELINES

Les denrées périssables de cantines distribuées à des associations

Page 6

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Des jeunes de la mission locale découvrent les métiers du BTP

Page 9

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Des balades naturalistes bientôt organisées au parc de Diane

Page 9

FAITS DIVERS

Trappes : Démantèlement d'un « Ubershit »

Page 10

GOLF

L'Open de France reporté

Page 12

CULTURE

SQY : Une enquête en ligne pour améliorer l'offre culturelle

Page 14

VILLEPREUX

**L'ÉCOLE JEAN DE
LA FONTAINE REPREND
SES DEUX ANCIENNES
DÉNOMINATIONS**

Actu page 4



Actu page 6

PLAISIR

La restauration écologique de l'étang du bois de la Cranne a débuté



Actu page 8

YVELINES

Les agents départementaux demandent plus de moyens humains



En **2021**,
profitez d'une

visibilité optimale

auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Les nouveaux trains ont commencé à circuler sur la ligne N

► DAMIEN GUIMIER



LA GAZETTE DE SOY

Certains voyageurs empruntant la gare de Plaisir-Grignon ont pu remarquer qu'un nouveau modèle de train circulait désormais sur la ligne N, voire monter à bord. Depuis le 6 avril, quatre nouvelles rames, appelées Regio2N, sont en effet en circulation quotidienne entre Paris-Montparnasse et Dreux. D'ici fin 2022, elles vont progressivement remplacer l'ensemble du matériel roulant de la ligne N, sur tous les axes. Ces nouveaux trains doivent offrir aux voyageurs un meilleur confort, plus de sécurité et une meilleure accessibilité.

Les premiers Regio2N ont commencé à desservir la ligne N depuis le 14 décembre dernier, mais uniquement sur l'axe Paris-Montparnasse-Sèvres-Rive-Gauche. Avec leur arrivée le 6 avril sur l'axe Paris-Montparnasse-Dreux, ils desservent désormais à Saint-Quentin-en-Yvelines la gare de Plaisir-Grignon. « Ces nouvelles rames peuvent circuler grâce à des travaux de grande ampleur menés par SNCF Réseau afin d'adapter les quais, les voies et le faisceau caténaire aux caractéristiques du nouveau matériel pour un montant de 161 millions d'euros (financés à 70 % par la Région Île-de-France dans le cadre du Contrat de plan État-Région) », précisent Île-de-France mobilités (IDFM) et SNCF Transilien dans un communiqué commun.

La mise en service des Regio2N est en effet principalement conditionnée au calendrier de livraison par Alstom (ex-Bombardier) et à l'avancement des travaux d'adaptation nécessaires pour qu'ils puissent rouler sur la ligne et être garés dans les sites terminus. Dont, par exemple,

Pour l'instant, dans les gares de Saint-Quentin-en-Yvelines, seule celle de Plaisir-Grignon est desservie par le Regio2N. Ils vont progressivement circuler sur tous les axes de la ligne N.

la fin des travaux en gare de Plaisir-Grignon, ou encore la fin à l'été prochain des travaux pour le garage en terminus à Dreux. « Quand on mixe ça avec le calendrier de livraison des rames, ça avait fléchi l'axe de Dreux comme étant le deuxième à pouvoir être ouvert », souligne Nicolas Phan-Trong, directeur développement des lignes Transilien N et U.

73 rames à terme sur toute la ligne N

Actuellement, neuf Regio2N ont été réceptionnés pour la ligne N, dont quatre rames sont utilisées quotidiennement pour le service commercial. « Toutes ne circulent pas parce qu'on utilise une partie des rames pour former le personnel de conduite, [ou parce qu'elles] sont encore en processus de prise en main technique », indique Nicolas Phan-Trong. Ce sont donc logiquement encore très majoritairement les anciens modèles quadragénaires de trains, VB2N et Z2N, qui circulent toujours sur la ligne N. Mais l'objectif est bien qu'ils soient tous remplacés petit à petit, et ce, sur tous les axes de la ligne.

« Le parc sera à terme de 73 rames sur la ligne N, financées à 100 % par IDFM, pour un coût de 1,06 milliard d'euros », détaille le communiqué. Déploiement dont le directeur développement des lignes N et U a pu nous livrer un calendrier prévisionnel. Sur les axes omnibus Paris-Montparnasse-Mantes et Paris-Montparnasse-Plaisir-Grignon, la mise en service des Regio2N pourrait commencer vers fin 2021. Des travaux sont en effet

en cours pour la création de passages souterrains dans deux gares : Beynes et Maule.

« Ce sont des travaux très lourds qui sont enclenchés, et ça nous amène sur des possibles mises en service sur [les axes] Plaisir et Mantes aux alentours de la fin de l'année, confirme Nicolas Phan-Trong. Mais pour l'instant, on ne peut pas tracer les choses de manière plus précise parce que ça dépend de l'avancement réel des travaux, mais également de la livraison du parc, et de la façon dont on cale finement les déploiements sur les différentes branches. »

Enfin, sur l'axe Paris-Montparnasse-Rambouillet, les premiers Regio2N pourraient arriver au plus tôt en fin d'année, voire à l'automne, même si le conditionnel reste de mise « parce que ça dépend de l'alignement de beaucoup de facteurs », insiste le directeur développement des lignes Transilien N et U. « En revanche, [...] on ne pourra pas monter en puissance de manière rapide parce que sur Rambouillet, on attend la réalisation des installations de garage (dont les travaux n'ont pas encore commencé, Ndlr), précise-t-il. Donc il ne faut pas s'attendre à un déploiement massif sur l'axe Rambouillet avant l'année 2022. »

La mise en service des 73 rames pour l'ensemble de la ligne N est actuellement prévue pour « le deuxième semestre 2022 », indique Nicolas Phan-Trong, restant toutefois prudent : « Mais c'est un planning prévisionnel. On a déjà eu des aléas dans les livraisons, on n'est pas l'abri d'en avoir d'autres. » Le remplacement des trains est en tout cas très attendu.

Quatre des nouvelles rames, les Regio2N, sont en circulation sur l'axe Paris-Montparnasse-Dreux depuis le 6 avril. D'ici fin 2022, tous les trains de la ligne N devraient petit à petit avoir été remplacés.

« L'arrivée d'un nouveau matériel, c'est quelque chose qui arrive tous les 40 à 50 ans, et on a vraiment la chance de, nous tous, vivre ça, apprécie Nicolas Phan-Trong. C'est accompagné d'un programme assez colossal d'investissements sur les installations fixes – les gares, les quais et les installations de garage –, mais aussi les installations de maintenance. Donc c'est vraiment une nouvelle ligne N qui va être mise au service des clients une fois que l'ensemble du parc sera déployé. »

Ces nouveaux trains, construits par Bombardier (racheté depuis par Alstom), doivent en effet améliorer le quotidien des voyageurs, qui utilisent actuellement des trains datant des années 70 : principalement les VB2N, pour Voiture de banlieue à deux niveaux, les fameux trains bleus bien connus de tous les usagers de la ligne N. Les nouvelles rames doivent apporter des améliorations en matière de confort, de sécurité ou de capacité.

Les Regio2N, en version longue donc composée de 16 voitures, peuvent accueillir 2 108 personnes, dont 1 048

avant le « silence à bord » : « Quand on est dans les trains bleus à deux étages, on sent qu'on est dans un train, ça bouge un petit peu. Là, avec les Regio2N, on a vraiment une différence très nette de confort acoustique et de confort de vibration. »

L'information voyageur à l'intérieur des trains a de plus été revue, avec la présence de nombreux écrans qui indiquent le plan de ligne et désormais le temps restant jusqu'au prochain arrêt. Des capteurs permettent également de compter le nombre de voyageurs montant et descendant, pour leur permettre de choisir les voitures les moins occupées. « Un outil deux en un qui améliore le confort de déplacement des voyageurs et participe à une meilleure ponctualité en fluidifiant les échanges entre le train et le quai », précisent IDFM et SNCF transilien dans leur communiqué

Aussi, pour « assurer la sécurité des voyageurs », voire servir dans le cadre d'enquêtes, « chaque rame Regio2N embarque 25 caméras de surveillance », indique le communiqué. Le dernier



LA GAZETTE DE SOY

Les Regio2N, en version longue donc composée de 16 voitures, peuvent accueillir 2 108 personnes, dont 1 048 en places assises. « C'est 20 % de plus que dans les VB2N », relèvent IDFM et SNCF Transilien.

en places assises. « C'est 20 % de plus que dans les VB2N », relève le communiqué d'IDFM et de SNCF Transilien. Un gain de place rendu possible par les progrès réalisés dans l'aménagement des rames. « Il y a aussi plus d'espace, ajoute Nicolas Phan-Trong. Ça peut paraître paradoxal puisqu'on emporte plus de monde, mais l'aménagement intérieur fait qu'on a plus d'espace, quand on est par exemple assis en vis-à-vis. » L'éclairage, la climatisation et le chauffage sont également présentés comme plus performants.

Les wagons disposent par ailleurs de prises électriques entre les sièges, estimées à environ six prises pour dix sièges. Toujours dans des aspects de confort de voyage, le directeur développement des lignes N et U met en

avantage des nouvelles rames, et non des moindres, concerne l'accessibilité.

Suite aux travaux réalisés ou programmés dans les gares de la ligne, les quais se retrouvent normalement quasiment à la même hauteur que le plancher des Regio2N. « Il n'y a plus de marche à monter lorsqu'on monte dans le wagon ou à la descente, souligne Nicolas Phan-Trong. C'est aussi un avantage pour les utilisateurs de fauteuils roulants parce que ça permettra à terme d'accéder vraiment de plain-pied dans les trains. » Des Regio2N auxquels les usagers de l'axe Paris-Montparnasse-Dreux vont commencer à progressivement s'habituer, avant que l'ensemble des rames de la ligne N ne soient donc remplacées d'ici fin 2022. ■

E.Leclerc

DU 20 AU
30 AVRIL 2021



**VOS SUPER
POUVOIRS!
D'ACHAT**

1^{ER} PRODUIT

**3€
,06**

2^E PRODUIT

**1€
,53**

-50%
SUR LE 2^E PRODUIT
ACHETÉ



**6 CHIPOLATAS
SUPÉRIEURES
« FÉRIAL »**

330 g. Le kg : 9,27 €.
Par 2 (660 g) : 4,59 € au lieu
de 6,12 €. Le kg : 6,95 €.

ORIGINE

FRANCE



**LES SUPER
BONNES AFFAIRES
À PRIX E.LECLERC**

1^{ER} PRODUIT

**0€
,99**

2^E PRODUIT

**0€
,49**

-50%
SUR LE 2^E PRODUIT
ACHETÉ

**RICHE EN
OMÉGA 3**



**FILETS DE MAQUEREAUX AROMATES
MUSCADET « PÊCHE Océan »**

176 g. Le kg : 5,63 €. Par 2 (352 g) : 1,48 €
au lieu de 1,98 €. Le kg : 4,21 €.



1^{ER} PRODUIT

**3€
,34**

2^E PRODUIT

**1€
,67**

-50%
SUR LE 2^E PRODUIT
ACHETÉ

**0,42 €
LE LITRE**

**EAU MINÉRALE
NATURELLE GAZEUSE
« SAN PELLEGRINO »**

6 x 1 L (6 L).
Le L : 0,56 €.
Par 2 (12 L) : 5,01 €
au lieu de 6,68 €.
Le L : 0,42 €.



TOUT CE QUI COMPTE POUR VOUS EXISTE À PRIX E.LECLERC

Les produits bénéficiant d'une offre « 50% sur le 2^e produit acheté » sont limités à 10 produits par foyer pour cette opération. Offres réservées à une consommation personnelle. Le magasin se réserve le droit de refuser toute demande d'une quantité supérieure aux besoins habituels généralement constatés pour une consommation personnelle. Offres interdites à la revente. Pour connaître la liste des magasins et Drive participants, les dates et les modalités, appelez : **ALLO E.Leclerc** ou **N°Cristal 09 69 32 42 52**. Du lundi au samedi de 8h30 à 19h sauf les jours fériés et de 8h30 à 18h les veilles de jours fériés.

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE MANGER TROP GRAS, TROP SUCRÉ, TROP SALÉ. WWW.MANGERBOUGER.FR

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Au Vélodrome, Gérard Larcher insiste sur le « suivi épidémiologique » des personnes vaccinées

Le président du Sénat s'est rendu au Vélodrome le 16 avril afin d'observer le bon déroulement de la vaccination sur place, mais aussi de relayer la demande de SQY d'études sur la durée d'immunité des personnes.

▶ ALEXIS CIMOLINO



« Il y a ici, semble-t-il, dans le suivi notamment vaccinal, une volonté d'aller plus loin, [...], de voir dans quelles conditions, après six mois, un an, les personnes seront protégées », a notamment déclaré Gérard Larcher.

Au tour de Gérard Larcher (LR) de visiter le vaccinodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), déployé sur l'aire centrale du Vélodrome national, à Montigny-le-Bretonneux. Le 16 avril, jour d'élargissement de la vaccination en centre à tous les plus de 60 ans, le président du Sénat, accompagné d'autres sénateurs de droite des Yvelines comme Marta de Cidrac, Michel Laugier et Toine Bourrat, et en présence d'élus de l'agglomération, s'est rendu dans ce qui est considéré par l'ARS comme

le premier « mégacentre » de vaccination du département, qui réalise 2 000 à 3 000 injections par jour et se rapprochait même ce matin-là des 46 000 vaccinés depuis janvier.

Gérard Larcher a d'abord salué « l'engagement des collectivités territoriales, ici une communauté d'agglomération avec l'ensemble des communes » dans la campagne vaccinale, ainsi bien sûr que celui « des soignants et du corps médical », avec « plus de 150 médecins engagés, 40 par jour en rotation » au Vélodrome, sans

oublier la centaine d'infirmières et les personnes de l'administration de SQY et des 12 communes.

En plus donc de la « réponse territoriale » et de la mobilisation du personnel médical, le parlementaire des Yvelines et ex-maire de Rambouillet a souligné l'importance de « créer les conditions de la confiance » face à la défiance d'une partie de la population envers certains vaccins. Face au parterre d'élus et de journalistes, il a aussi rappelé que le rôle du Parlement est de « contrôler comment se déroule la vaccination, la protection des Françaises et des Français, relever les difficultés ». Et relayer certaines demandes des collectivités, comme celle de l'Agglomération de suivre et contrôler la durée de l'immunité des personnes vaccinées, alors que Pfizer avait par exemple évoqué une efficacité à 90 % de son vaccin plus de six mois après la deuxième injection.

« Ce que je retiens aussi, c'est la volonté manifestée par la communauté d'agglomération [...] qu'on ne s'arrête pas au fait de vacciner, mais que l'on ait

un suivi épidémiologique », a déclaré Gérard Larcher. Il y a ici, semble-t-il, dans le suivi notamment vaccinal, une volonté d'aller plus loin, dans une pandémie totalement nouvelle, de voir dans quelles conditions, après six mois, un an, les personnes seront protégées, ou nécessitent une nouvelle injection vaccinale. J'ai compris que l'Agglo était candidate à cela, qu'elle en avait fait la demande à l'État (de développer ce suivi, Ndlr) sans avoir à ce jour totalement une réponse. Alors avec mes collègues [sénateurs des Yvelines], nous allons porter cela très directement. »

« Dans six mois, on fait quoi ? »

Ces études de suivi d'immunité, le président de SQY et maire d'Élan-court, Jean-Michel Fourgous (LR), les appelle de ses vœux depuis un moment. « On est déjà après la vaccination. On veut travailler avec une équipe d'épidémiologistes de SQY-Paris Saclay, et on est demandeurs de rencontrer soit le président soit le Premier ministre pour faire une proposition. Il y a 300 000 personnes qu'on va gérer ici, il faut faire une étude épidémiologique pour comprendre le vrai problème demain, qui est : "Dans six mois, on fait quoi ?". Chacun ici n'a pas la même immunité. Les variables de cette immunité, on doit les comprendre, et on a les moyens d'aider avec la communauté scientifique », affirme-t-il, avant de s'adresser à Gérard Larcher : « On te charge vraiment de faire passer ce message ». « Je vais porter ça avec mes collègues », promet le président du Sénat. ■

ÎLE-DE-FRANCE Une nouvelle aide au loyer pour les commerces fermés

L'aide exceptionnelle au loyer de la Région est renouvelée pour les petits commerces qui ont dû fermer en mars.

Les petits commerces d'Île-de-France peuvent bénéficier d'une nouvelle aide au loyer. La Région renouvelle en effet son dispositif « à destination de tous les artisans, commerçants et restaurateurs franciliens qui ont été obligés de fermer administrativement depuis le 19 mars dernier », indique-t-elle dans un communiqué.

« Cette aide forfaitaire de 1 000 euros pourra être octroyée à cette catégorie de commerces dès lors qu'ils ont moins de 10 salariés et un chiffre d'affaires annuel de moins de 2 millions d'euros, précise la Région. Et à la seule condition qu'ils n'aient pas bénéficié d'une exonération ou d'une annulation de loyer de la part de leur bailleur. »

L'objectif affiché est d'aider les petits commerces qui n'ont pas bénéficié des différents fonds de solidarité mis en place par l'État. Pour déposer une demande, les commerçants peuvent se rendre sur <https://www.iledefrance.fr/espace-media/relance-commerces/> jusqu'au 7 mai.

VILLEPREUX

L'école Jean de La Fontaine reprend ses deux anciennes dénominations

L'établissement sera, à partir de la rentrée de septembre prochain, divisé en deux écoles élémentaires, Marie Curie et Jean Rostand, comme c'était le cas jusqu'en 2011.

▶ ALEXIS CIMOLINO

L'école élémentaire Jean de La Fontaine, à Villepreux, sera, à partir de la rentrée de septembre 2021, scindée en deux écoles élémentaires, et ce, « pour un meilleur cadre de vie tant pour les enseignants que pour leurs élèves », justifie la commune sur les réseaux sociaux. L'établissement, actuellement divisé en deux bâtiments, retrouvera ses anciens noms, qui lui étaient déjà attribués jusqu'en 2011 : l'école Marie Curie, avenue de Franche-Comté, et l'école Jean Rostand, avenue du Berry.

« Pas de modifications importantes » pour la cantine et le centre de loisirs

Si cette décision a été votée à l'unanimité lors du conseil municipal du 29 mars, elle a suscité quelques questions dans les rangs de l'opposition. « Comment est prévue la réorganisation des services de



L'école élémentaire Jean de La Fontaine, actuellement divisée en deux bâtiments, retrouvera ses anciens noms : l'école Marie Curie, avenue de Franche-Comté, et l'école Jean Rostand, avenue du Berry.

restauration scolaire, ainsi que celle du centre de loisirs », a interrogé Stéphanie Gourdon, du groupe Ensemble allons plus loin. Ce dernier « restera le même et travaillera de la même façon qu'actuellement », a répondu Elisabeth Martin-

Châtenet, adjointe à la vie scolaire et périscolaire. La restauration, avec la nouvelle cuisine centrale, « restera aussi dans le même souci d'organisation, il y aura une organisation avec des services et des passages probablement différents, c'est encore à

finaliser, mais sur ces deux aspects-là, il n'y aura pas de modifications importantes », assure l'élue.

Ouverture d'une classe supplémentaire dans l'une des deux écoles ?

Autre sujet de questionnement de Stéphanie Gourdon, le personnel. « Est-ce qu'il va y avoir des créations de postes et est-ce que la mairie est responsable, ou plutôt les rectorats ? » a-t-elle demandé. « C'est l'Éducation nationale et l'inspection académique, qui est responsable des personnels, lui a fait savoir Elisabeth Martin-Châtenet. [...] Les classes sont déjà réparties de part et d'autre. [...] Chaque école aura CP, CE1, CE2, CM1, CM2. »

Nathalie Torrecillas, actuelle directrice de l'école La Fontaine (et par ailleurs élue de la majorité, Ndlr) prendra la direction d'une des deux écoles. « On n'a pas encore exactement le nombre d'élèves prévus pour la rentrée prochaine, mais il est probable qu'il y ait une ouverture [d'une classe] d'un côté ou de l'autre, annonce-t-elle. C'est au niveau du DASEN (Directeur académique des services de l'Éducation nationale, Ndlr) que c'est décidé. » ■

SQY Tout savoir sur les aides pour la rénovation énergétique

L'Agence locale de l'énergie et du climat organise un webinaire sur les aides financières pour la rénovation énergétique en copropriété.

Le jeudi 22 avril à 18 h, l'Agence locale de l'énergie et du climat de Saint-Quentin-en-Yvelines (Alec SQY) propose aux copropriétaires et syndicats de copropriétés de participer à un webinaire sur les aides financières pour la rénovation énergétique des copropriétés. « C'est le moment où l'on entend beaucoup parler de MaPrimRénov copropriétés, de vote de taux de rénovation énergétique pour les AG d'avril... pour gagner en confort, économiser sur les factures... », indique l'Alec SQY dans un communiqué. Ce rendez-vous gratuit permettra par exemple de comprendre comment bénéficier des aides, les travaux éligibles, les accompagnements possibles, etc. L'inscription pour participer au webinaire est gratuite mais obligatoire. Il suffit pour cela de se rendre sur le site internet [alecsqy.org](https://www.alecsqy.org).



ARCHIVES/LA GAZETTE DE SOY

■ EN IMAGE

PLAISIR Nouvelle phase de concertation pour la révision du PLU

Le processus de révision du Plan local d'urbanisme (PLU) de Plaisir continue. « *Engagée avec SQY, cette révision doit permettre de mieux répondre aux besoins de logement des Plaisirois, de préserver les terres agricoles, de mieux intégrer les futures constructions dans leur environnement, de renforcer la mixité sociale et de créer un véritable centre-bourg* », rappelle le site internet de Plaisir. La révision entre désormais dans la phase d'élaboration du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Ce dernier sera justement présenté lors d'une réunion publique en visioconférence, le mardi 4 mai à 19 h. Pour s'y inscrire, rendez-vous sur ville-plaisir.fr/plu.

YVELINES Le dispositif de visite des personnes âgées prolongé

Le dispositif Yes+, qui permet à des étudiants ou demandeurs d'emploi de rendre visite à des seniors isolés, est prolongé pour le printemps.

Initialement créé pour la période estivale, le dispositif Yvelines étudiants seniors (Yes+) a été étendu depuis le début de la crise sanitaire afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées. Dans un récent communiqué, le Département a annoncé que Yes+ serait prolongé pour le printemps. « *Près de 2 500 seniors bénéficient chaque mois du dispositif Yes+ hivernal, rappelle le communiqué. Les visites et appels téléphoniques sont assurés par 200 agents de convivialité (étudiants, lycéens ou demandeurs d'emploi) recrutés pour l'occasion.* » Et en raison de la crise sanitaire, ce sont les étudiants qui sont priorités dans le recrutement. Jusqu'à juin, ils vont donc poursuivre leurs missions, dans le respect des gestes barrières : « *effectuer des visites de convivialité de proximité chez la personne âgée [...], accompagner la personne dans le cadre de promenades et de sorties ; passer des appels téléphoniques pour s'assurer que la personne âgée va bien* », détaille le communiqué. Pour plus de renseignements sur Yes+, appeler le 0 805 38 39 49.

PUBLI REPORTAGE

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

La SEVESC, EAV et Watelet TP s'unissent pour l'emploi des jeunes

Pendant quatre mois, des salariés de ces trois entreprises du territoire vont parrainer 12 jeunes en recherche d'emploi, en partenariat avec FACE Yvelines, la mission locale et l'Agglomération SQY.

Les acteurs locaux mettent leurs forces en commun en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes. Le 8 avril, trois entreprises de Saint-Quentin-en-Yvelines – la SEVESC, EAV et Watelet TP – ont lancé leur Job academy. Ce dispositif, créé par la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE Yvelines), permet à 12 salariés des trois sociétés de parrainer chacun un jeune Saint-Quentinois en recherche d'emploi, en partenariat avec la mission locale SQYway 16/25 et l'Agglomération.

Pendant quatre mois, chaque jeune va participer à des formations et des ateliers en groupe, des simulations d'entretiens par exemple, et surtout bénéficier du soutien continu de son parrain. FACE Yvelines est chargée de

l'organisation du dispositif ainsi que de mettre en relation les entreprises et les bénéficiaires. Les 12 duos filleul/parrain se sont justement rencontrés en visioconférence le 8 avril. Ils se retrouveront ensuite en tête-à-tête tous les 15 jours.

Autant d'échanges qui vont permettre au parrain d'aider son filleul dans son projet, la rédaction de son CV et de lui faire profiter d'un réseau professionnel pour faciliter les liens avec les recruteurs. « *C'est plus facile pour nous, qui connaissons bien le monde de l'entreprise, de les aider à ouvrir ces portes*, explique Philippe Grand, directeur général de la SEVESC et lui-même parrain. *Mais on est là en appui et en accompagnement : il est important que ce soit le jeune qui arrive à trouver son emploi, qu'il soit fier d'avoir réussi.* »

Il s'agit de la première Job academy prise en main par la SEVESC, entreprise du service de l'eau et de l'assainissement (filiale du groupe SUEZ) basée à Trappes. « *Notre activité est ancrée sur le territoire, c'est important pour nous d'accompagner les acteurs qui s'impliquent en faveur de l'inclusion*, souligne Philippe Grand. *Nous sommes heureux d'aider des jeunes à trouver ou retrouver un emploi.* »

C'est dans cet objectif que la SEVESC s'est associée avec deux entreprises partenaires du territoire, EAV et Watelet TP, dont des salariés parraineront également des jeunes. Un engagement logique pour Florent Vedel, directeur général d'EAV. « *On part du principe que la première valeur de l'entreprise est le service qu'on fournit à nos clients*, insiste-t-il, également parrain. *Cette notion de service, chez nous, c'est la clef pour évoluer et avancer.* » Aussi, la société ECONOCOM a offert une dizaine d'ordinateurs à FACE Yvelines, pour les jeunes qui n'en ont pas.

Un travail commun pour l'inclusion symbolisé par le nom de cette promotion de la Job academy : SEW jobing. SEW réuni les initiales de



« *Notre activité est ancrée sur le territoire, c'est important pour nous d'accompagner les acteurs qui s'impliquent en faveur de l'inclusion* », souligne Philippe Grand, directeur général de la SEVESC.

la SEVESC, EAV et Watelet TP. C'est également la première partie de « *sewerage* », qui signifie « assainissement » en anglais, le secteur d'activité qui lie les trois entreprises. Enfin, « *sew* » se traduit par « *coudre* », en référence à ce lien de solidarité des acteurs locaux en faveur de l'insertion.

Lien qui permet à la Job academy d'être un dispositif qui fonctionne « *Dans ces opérations, on a un taux de succès de l'ordre de 70 %*, rappelle Jacques-Lucien Petit, président de FACE Yvelines. *Ce qui fait ce succès, c'est que ce sont des salariés, qui ont un emploi, qui vont coacher des jeunes qui n'en ont pas. Coacher quelqu'un, ça veut dire l'écouter avec bienveillance et l'aider, et donc lui donner envie de retrouver un emploi. Et ils retrouvent.* »

Cette réussite est rendue possible grâce à l'implication de ces nombreux acteurs locaux : entreprises, FACE Yvelines, ainsi que Saint-Quentin-en-Yvelines et la mission locale où sont accompagnés la plupart des filleuls. « *La question pour nous, mission locale, est de faire en sorte que tous ces organismes soient reliés les uns aux autres. Aujourd'hui, c'est la concrétisation de ce qu'on est capable de faire quand on s'unit* », apprécie Mustapha Larbaoui, président de SQYway 16/25.

Une initiative également saluée par Nicolas Dainville, vice-président de SQY à l'emploi et maire de La Verrière, qui a accueilli le lancement de la Job academy : « *Pour s'en sortir sur le front de l'emploi, il faut qu'on soit unis, et cet événement est la preuve que quand on est soudés, ça marche.* » ■

PLAISIR

La restauration écologique de l'étang du bois de la Cranne a débuté

L'étang du bois de la Cranne devrait retrouver ses fonctionnalités écologiques à l'issue d'une phase d'aménagement. Son évolution sera ensuite suivie pendant 30 ans.

► DAMIEN GUIMIER



L'étang du bois de la Cranne est en effet en phase « d'appauvrissement », avec des « matières organiques qui s'accumulent en queue d'étang », nous explique Seine et Yvelines environnement.

Annoncée depuis plusieurs années, la restauration écologique de l'étang du bois de la Cranne est lancée. Ce projet vise à redonner à l'étang ses fonctionnalités écologiques, pour y favoriser la biodiversité. La phase d'aménagement a débuté cet hiver et va se poursuivre pendant toute l'année 2021. À partir de 2022, et ce pendant 30 ans, l'évolution de la zone humide sera suivie et évaluée.

Comme le précisait la Ville de Plaisir dans un récent journal municipal, la restauration du bois de la Cranne entre dans le cadre de la compensation écologique des travaux de déviation de la RD 307 à Saint-Nom-la-Bretèche. Elle va donc être réalisée par Seine et Yvelines environnement (ex-Bio-dif), l'opérateur créé par le conseil départemental pour accompagner les acteurs publics et privés de

l'aménagement dans l'évitement, la réduction ou la compensation de l'impact de leurs projets sur l'environnement.

Comme une zone humide a été affectée par le projet de déviation de la RD 307, c'est ici l'étang du bois de la Cranne qui va bénéficier d'une compensation écologique. Ce dernier est en effet en phase « d'appauvrissement », avec des « matières organiques qui s'accumulent en queue d'étang », et ses « fonctionnalités écologiques ne sont pas à leur optimum », nous explique Seine et Yvelines environnement.

Des premières opérations ont eu lieu à la fin de l'hiver dernier avec la création de deux puits de lumière en bordure de l'étang. « L'opération consiste à couper quelques arbres qui avaient été sélectionnés pour créer un ensoleillement plus important des zones, qui va favoriser la formation végétale qui est recherchée sur la zone humide, à la fois pour l'intérêt en terme de phytoépuration (traitement de l'eau grâce aux plantes, Ndlr) mais aussi en tant que milieu abritant de la biodiversité, qu'on appelle la carichaie », détaille Damien Giraud, technicien-écologue de Seine et Yvelines environnement.

« Notre intervention est très parcimonieuse et très sélective, de façon à conserver des zones refuges pour la biodiversité, complète Solène Berton, cheffe de projet et écologue chez Seine et Yvelines environ-

Bientôt un chemin entre le parking de la RD30 et le château

C'est l'un des derniers aménagements manquants suite à l'ouverture de la nouvelle passerelle piétonne surplombant la RD30 et menant au bois de la Cranne. Jusque-là, aucun chemin ne permettait de relier directement le château au parking Ouest de cette passerelle. « Afin d'offrir davantage de confort aux piétons et aux cyclistes, le chemin n°28 longeant le mur du Château, et permettant d'accéder à la passerelle, va bénéficier de travaux qui commenceront le 10 mai, a annoncé la Ville sur son site internet. Ces derniers prévoient la création d'une pente douce gravillonnée, accessible aux piétons et aux vélos, ainsi qu'un petit escalier [...]. » La Ville finance cette opération de 50 000 euros, censée durer trois semaines maximum.

nement. Ces abattages ne viennent pas détruire le boisement humide en place, loin de là, l'opération permet un rajeunissement du milieu. » Par ailleurs, notamment pour diminuer les nuisances pour les riverains et la dégradation du sol, l'extraction du bois coupé a été faite à cheval et non à l'aide d'engins motorisés.

Lutte contre des espèces exotiques envahissantes

Une deuxième phase d'aménagement va débuter en fin d'été/début d'automne, en fonction du climat. Celle-ci va « consister à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes », précise Damien Giraud, mentionnant des plantes qui ne sont pas indigènes, notamment des lauriers ornementaux, qui vont donc être enlevées et ensuite contenues du mieux possible. Des travaux faits progressivement et qui ne rendront évidemment pas inaccessible le

bois de la Cranne. Après ces phases viendra celle du suivi.

« On commence par les travaux d'aménagement afin de rétablir les milieux dans une trajectoire initiale fidèle au plan d'aménagement. Ensuite, on rentre dans une phase de gestion, où l'on mène des actions permettant de conduire les milieux à un optimum répondant ainsi aux objectifs de la compensation », poursuit le technicien-écologue. Le suivi de l'évolution de la zone humide durera plusieurs décennies.

« En plus des bénéfices à court terme, les objectifs de ces travaux sont d'accompagner l'évolution du site sur 30 ans et d'évaluer régulièrement sa qualité écologique, expliquait la municipalité de Plaisir dans son journal municipal de mars. Pour cela, le Département s'engage à un suivi du site par la mise en place d'un entretien à fréquence régulière dans le respect de la biodiversité. » ■

■ EN BREF

■ GUYANCOURT Sodexo : en grève, les travailleurs étrangers réclament leur Cerfa pour être régularisés

Le collectif Travailleurs migrants a manifesté devant le siège de Sodexo à Guyancourt le 12 avril, pour défendre les droits des travailleurs étrangers de l'entreprise. Ils souhaitent que leur Cerfa leur soit rempli pour être régularisés.



Ils sont également contre le projet de plan de sauvegarde de l'emploi, lancé en octobre dernier par Sodexo, qui impliquerait la suppression de 7 % de ses effectifs, soit 2 083 postes.

« Ça fait plus de deux ans qu'on fait des demandes », constate Mansour Ndaw, animateur du collectif Travailleurs migrants. Le 12 avril, le collectif et des travailleurs étrangers de Sodexo ont manifesté devant le siège social de l'entreprise de restauration collective. Ils réclament que leur Cerfa, un formu-

laire administratif réglementé, leur soit rempli, pour qu'ils puissent demander leur régularisation ou renouveler leur titre de séjour.

Sachant que, depuis la crise sanitaire, il y aurait eu un durcissement général en France de la régularisation, observe l'animateur. « C'est

plus compliqué », affirme-t-il. Ils sont également contre le projet de plan de sauvegarde de l'emploi, lancé en octobre dernier par Sodexo, qui impliquerait la suppression de 7 % de ses effectifs, soit 2 083 postes, rapporte 78actu. Mais, selon Mansour Ndaw, il y a d'autres solutions comme le chômage partiel et la formation. Il aimerait d'ailleurs que les travailleurs étrangers puissent bénéficier de ces derniers.

« Ils vont essayer de nous faire les Cerfa »

À la suite de la grève, les travailleurs étrangers ont été reçus par un responsable de la direction. « Ils vont essayer de nous faire les Cerfa. Après, pour les suppressions de postes, il a dit que ça ne bougerait pas », rapporte l'animateur. ■

■ EN BREF

YVELINES

Les denrées périssables des cantines des collèges distribuées à des associations

En raison de la fermeture des établissements scolaires la semaine avant les vacances, les denrées alimentaires périssables des 114 collèges yvelinois ont été distribuées à des associations d'aide alimentaire.

Pas de gâchis dans les cantines des collèges yvelinois. Suite à la décision du gouvernement de fermer les établissements scolaires pendant la semaine du 5 au 9 avril, les équipes de C'midy (qui associe le Département et Sodexo, en charge de la restauration et du nettoyage des collèges yvelinois, Ndlr) ont fait don de l'équivalent de 6 630 repas à des associations locales.

L'équivalent de 6 630 repas pour des associations locales

« [...] Afin d'éviter le gaspillage alimentaire, les équipes de C'midy, en collaboration avec le conseil départemental des Yvelines, ont ras-

semblé sur un seul site l'ensemble des denrées alimentaires périssables (fruits et légumes, viandes, produits laitiers) des 114 collèges du département afin de pouvoir les redistribuer à des associations d'aide alimentaire yvelinoises », indique C'midy dans un communiqué. Une initiative similaire avait déjà eu lieu au premier confinement.

Les associations qui ont reçu ces dons les 7 et 8 avril sont les antennes de Chatou et d'Élancourt de la Croix-Rouge française, les Restaurants du cœur aux Clayes-sous-Bois, Espoir de femmes aux Mureaux, et l'Agoraé, l'épicerie solidaire de l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ). ■

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

L'Île de loisirs va pouvoir restaurer ses postes d'observation des oiseaux

Le projet de rénovation de la réserve naturelle de l'Île de loisirs de SQY a été retenu pour la première phase de financement de France relance. Il s'agira de rénover l'observation ornithologique.

► FARAH SADALLAH



L'objectif de ces rénovations est donc de faciliter l'observation des oiseaux qui font aujourd'hui la fierté de la réserve naturelle de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Rénover l'observation des oiseaux au sein de la réserve naturelle de l'étang de l'Île de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), pour s'adapter aux différents publics. C'est le projet de la base de plein air située à Trappes et Montigny-Bretonneux. Cette initiative a été retenue, le 2 avril, pour recevoir le financement de France relance, dans le cadre de son appel à projet sur la restauration des écosystèmes et la valorisation des aires protégées. « Nous soutenons la restauration des écosystèmes et l'éducation à l'environnement, d'où notre intérêt à accueillir le public dans de bonnes conditions et sans détruire la biodiversité », justifie Joanne Anglade-Garnier, conservatrice de la réserve naturelle de SQY.

L'État va donc financer 80 % des dépenses de la réserve qui prévoit de rénover son grand observatoire et ses palissades d'observation ornithologique. Au total, le projet va coûter 78 000 euros et ils ont trois ans pour le faire. « Le fait de faire plus grand et mieux, c'est important. La réserve n'est pas toute récente par

rapport aux autres en Île-de-France. On est un peu en décalage dans l'offre. Il faut qu'on se mette à niveau », atteste la conservatrice, également botaniste.

L'Île de loisirs va donc reconstruire une partie de l'observatoire des oiseaux. « On va refaire le toit, car il y a une fuite. On n'a pas de vrai plancher, donc on va en faire un, pour que ça soit aussi plus accessible aux personnes en situation de handicap, car ce n'est pas pratique pour le moment », détaille Joanne Anglade-Garnier.

« Ce projet prépare à la nouvelle réserve »

Les ouvertures et les assises pour observer les oiseaux seront également retravaillées. « Elles ne sont pas assez larges et hautes pour la diversité du public », poursuit-elle. En 2019, une enquête publique avait justement été réalisée pour rendre compte du confort d'observation, et les réponses n'étaient pas contre une amélioration, rapporte la botaniste.

à la présence d'eau et par une faune particulièrement riche et diversifiée », justifie le décret du Journal officiel. Ainsi, pour les protéger, les étangs et les rigoles sont préservés.

Ce système hydraulique servait autrefois à alimenter les eaux du château de Versailles. Aujourd'hui, il est encore une unité hydraulique qui fait l'objet d'une réglementation particulière, pour pérenniser l'alimentation en eau et sa qualité. Suite au décret, rien ne devrait véritablement changer pour les Saint-Quentinois et les étangs et rigoles, si ce n'est que les règles d'usage vont être inscrites et formalisées, sachant que ce territoire est déjà préservé.

Une caméra à l'observatoire pour voir les oiseaux depuis chez soi

La Banque populaire Val de France va aider l'Île de loisirs à financer l'installation d'une caméra au niveau du grand observatoire ornithologique. Le public pourra désormais observer les oiseaux de la réserve, en semi-direct, depuis chez lui sur le site de l'Île de loisirs. « C'est un projet qu'on a en tête depuis quatre, cinq ans mais on n'a jamais eu le financement. Ce n'était pas prioritaire, raconte Joanne Anglade-Garnier, conservatrice de la réserve naturelle de SQY. Mais là, avec la pandémie, c'est justifié. » Le projet devrait voir le jour à la fin de l'année.

Les palissades vont aussi se refaire une beauté. Celles d'origine étant « vétustes », des nouvelles vont être installées avec des ouvertures pour tous « les gabarits », selon Joanne Anglade-Garnier. Sachant que le sentier d'observation avec ses palissades, qui permettent de canaliser le public, datent de 2000. « Avec la multiplication des groupes professionnels d'entreprises, elles ne sont plus adaptées », observe la conservatrice.

L'objectif de ces rénovations est donc de faciliter la contemplation des oiseaux qui font aujourd'hui la fierté de la réserve de SQY. « On donne à voir la richesse ornithologique. C'est facile de voir des oiseaux rares ici. C'est une grande chance, souligne Joanne Anglade-Garnier. Depuis la création de la réserve, il y a 35 ans, nous avons observé 270 espèces d'oiseaux différentes sur la réserve. »

Ce projet de valorisation semble donc avoir toute son importance, quand on sait que la réserve est amenée à recevoir un public plus large et plus nombreux. « On est passés de groupes de 15 personnes à 30 », démontre la botaniste. De plus, la publication au Journal officiel, le 8 avril, actant la création de la réserve naturelle nationale des étangs et rigoles d'Yveline, dont la réserve de l'étang de l'Île de loisirs fait partie, va attirer un nouveau public.

« Ce projet prépare à la nouvelle réserve », anticipe la conservatrice. Sachant qu'ils vont passer d'une réserve de 91 ha à 310 ha, et de un étang à huit. « On a un nouveau public qui va venir, souligne-t-elle. Alors autant que ça soit pour une bonne balade. » ■

■ EN BREF

SQY Des étudiants de l'UVSQ lancent des vidéos sur l'insertion professionnelle

Dans le cadre du projet de leur master en management et communication des organisations, huit étudiants de l'UVSQ ont diffusé leur première vidéo sur l'insertion professionnelle le 19 avril.

L'inclusion des personnes LGBT, la mise en valeur des soft skills, l'égalité entre les hommes et les femmes, le handicap, le harcèlement au travail... Autant de thèmes qui seront abordés dans leurs vidéos sur l'insertion professionnelle. À destination des étudiants, cette série de vidéos a été lancée sur le compte Instagram Jobcasts par huit d'entre eux, issus de l'UVSQ.

Dans le cadre de leur master en management et communication des organisations (MCO), ils ont voulu proposer du contenu dématérialisé pour pallier un manque dans les universités. « On a mené une étude sur des étudiants en écoles de commerce et d'ingénieurs. Ils avaient un accès aux informations sur l'insertion pro plus important que dans les universités et le public », explique Antoine Riffoneau en master 2 MCO.

Selon lui, l'UVSQ propose à la BU un accompagnement sur l'insertion professionnelle pour une dizaine de



Ils ont décidé de créer des vidéos dynamiques sur le web, sous le format Brut, pour aborder les problématiques d'insertion au travail.

personnes par jour, pendant la pause du midi. Mais ce ne serait pas suffisant selon l'étudiant : « Ça ne correspond pas toujours aux emplois du temps. » C'est pourquoi ils ont décidé de faire intervenir des professionnels et des étudiants, sous le format Brut, pour aborder des thèmes comme le body langage en entretien. Leur objectif : publier une vidéo toutes les deux semaines. ■



RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS DE NOS SUPERMARCHÉS SUR LIDL.FR

Année 2021 - Photo non contractuelle - Sauf erreurs typographiques - LIDL RCS Créteil 343 262 622. POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS. WWW.MANGERBOUGER.FR

YVELINES

Les agents départementaux demandent plus de moyens humains

Une partie des agents départementaux, soutenus par la CGT, FO et la Fédération autonome, ont fait grève le 8 avril pour dénoncer leurs conditions de travail. Les ressources humaines du Département minimisent l'urgence de leurs revendications.

► FARAH SADALLAH

« Là, on arrive à un point où ça devient compliqué de mener à bien les mesures qui nous incombent », reconnaît Valérie Ramage, membre du bureau CGT pour les agents du conseil départemental et ses établissements publics. Une intersyndicale, composée de la CGT, FO, et la Fédération autonome, a lancé un mouvement de grève le 8 avril pour dénoncer les conditions de travail, qui s'aggravent avec la crise sanitaire, selon les syndicats.

Les agents sont en flux tendu

Mais cette mobilisation ne serait pas représentative des agents départementaux. « Je ne suis pas alarmée par ce mouvement. [...] Il faut relativiser les choses au vu des chiffres de la participation. Sur 4 000 collaborateurs, 13 on fait grève toute la journée, 14 une demi-journée et 95 ont débrayé une heure », minimise Myriam Lepetit-Brière, Directrice des ressources humaines (DRH) du Département des Yvelines. Même si la période n'est pas évidente pour se mobiliser, justifie la syndicaliste.



Depuis janvier 2020, 180 travailleurs sociaux ont été recrutés et 33 recrutements sont en cours de recherche, selon la directrice des ressources humaines.

« Ça relève d'un constat qui date de plusieurs années et ça devient prégnant. On est constamment en réorganisation et on voit des postes qui disparaissent. Et on a des redéploiements avec le même nombre de postes sur d'autres services lourds, comme le médico-social ou l'enfance (laissant d'autres services sans renfort, ndr) », atteste Valérie Ramage. C'est pourquoi l'intersyndicale réclame davantage de moyens humains, car les agents sont en flux tendu, selon elle.

Ce sont pour la plupart des travailleurs sociaux, médico-sociaux, professionnels de l'enfance, assistants familiaux, spécialisés dans l'insertion... « On travaille avec de l'humain, et on n'arrive pas à tout mettre en place en termes de prévention », observe-t-elle, en raison d'une montée en charge de leurs activités et d'une complexification des situations et des modes de traitement, selon le communiqué de presse de l'intersyndicale.

Pourtant, depuis janvier 2020, 180 travailleurs sociaux ont été recrutés et 33 recrutements sont en cours de recherche, selon la DRH. « On fait en fonction des besoins des managers. Le métier de travailleur social est compliqué. [...] Ce n'est pas avec plus de moyens qu'on répond à la charge mentale qu'ils accumulent. C'est pourquoi on a mis en place un suivi psychologique », défend-elle.

Mais, certains travailleurs sociaux auraient jusqu'à 35 mesures chacun à gérer. Elles comprennent les placements des enfants, les mesures de prévention avant le placement, etc. Les syndicats demandent donc que l'accent soit mis sur la prévention pour limiter les mesures de placement. Ce qui réduirait les missions, les coûts, et améliorerait le bien-être des familles, comme l'affirme Valérie Ramage.

Myriam Lepetit-Brière la rejoint sur ce point : « La prévention est une préoccupation de la collectivité. » Le Département a d'ailleurs monté un centre de traitement du psycho-traumatisme chez l'enfant, afin de prendre en charge le plus tôt possible ceux qui font l'objet d'un traumatisme, selon la DRH.

D'autant plus que les placements auraient augmenté depuis le premier confinement. « De ce que nous relate le terrain, [...] avec des familles en huis clos, on a plus de difficultés. Même si on a tout fait. [...] On a quand même eu une montée des violences. C'est indéniable »,

relate-elle. Ce que confirme la DRH. D'où une aggravation de leur condition de travail avec la crise sanitaire, selon la syndicaliste. Mais Myriam Lepetit-Brière nuance : « Il y a plus de situations à gérer et les professionnels sont aussi des parents. C'est pourquoi on a mis en place de la souplesse dans les organisations. On a priorisé les missions. »

« Il n'y a pas de précarité »

La lutte contre la précarité des agents est un autre cheval de bataille des syndicats. C'est pourquoi ils demandent que les contractuels soient titularisés. « On veut une vraie promotion et que le personnel soit valorisé », indique la membre du bureau CGT. À qui la directrice des ressources humaines répond : « Il n'y a pas de précarité. On ne fait pas de contrats de courte durée. Il y a très peu de contractuels. Les trois quarts sont des fonctionnaires. »

Enfin, la reconnaissance du travail des agents est un autre point que les syndicats soulèvent. « Là, les missions ne sont pas reconnues à leur juste valeur », affirme Valérie Ramage. Ils souhaitent que leur parole et leur expertise soient entendues et prises en compte, lorsqu'ils ont des réclamations notamment, comme lors de ce mouvement du 8 avril. « On a demandé une rencontre, mais on n'a pas eu de nouvelles », regrette Valérie Ramage. Mais un dialogue social « dynamique » existerait déjà, selon la DRH. ■

ÎLE-DE-FRANCE

La Région offre le permis aux jeunes en insertion

Tout ou partie du permis B peut être financé par le conseil régional pour les jeunes franciliens en insertion. Objectif : favoriser l'accès à l'emploi ou à la formation.

Tous les organismes d'emploi ou de formation le disent : l'absence de permis de conduire est un véritable frein à l'embauche. Ce n'est pas une nouveauté, mais depuis 2020, la Région Île-de-France a décidé de donner un coup de pouce à tous les jeunes de 18 à 25 ans en insertion. Désormais, en fonction de leur dossier, ils ont la possibilité de se faire financer tout ou partie de leur permis de conduire. Près de 60 000 jeunes seraient ainsi concernés par cette aide d'un maximum de 1 300 euros.



D'abord expérimenté dans le Val-d'Oise en fin d'année 2020, le dispositif est désormais étendu à toute l'Île-de-France.

de leur réussite, d'autant plus dans le contexte actuel de crise sanitaire, économique et sociale. »

D'abord expérimenté dans le Val-d'Oise en fin d'année 2020, le dispositif est désormais étendu à toute l'Île-de-France. Pour en bénéficier, il faut remplir trois conditions simples : être âgé de 18 à 25 ans,

résider en Île-de-France et être inscrit dans une démarche d'insertion professionnelle. Cela concerne les stagiaires de la formation professionnelle inscrits dans l'un des dispositifs régionaux (EDI, E2C, PEE) ; les jeunes inscrits et suivis en mission locale, signataires d'un Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'auto-

nomie (PACEA), dont le projet professionnel, attesté par le conseiller de la mission locale, nécessite l'obtention du permis ; et enfin les demandeurs d'emploi résidant dans un quartier politique de la ville ou en zone rurale définie au Pacte rural de la Région.

D'un montant maximum de 1 300 euros - dans la limite des crédits disponibles -, ce dispositif est versé en deux fois : un premier versement de 650 euros vient valider la démarche de formation engagée, attestée par le contrat de formation avec l'auto-école et la réalisation des dix premières heures de conduite et un deuxième versement vient valider la réussite au permis (sur présentation de l'attestation de réussite au permis de conduire). Attention cependant, la demande de deuxième versement doit être présentée au plus tard six mois après la demande du premier versement. À défaut, la Région ne procède pas au deuxième versement.

Pour effectuer une demande, le jeune ou le représentant de la structure attestant du caractère professionnel de la formation doit se rendre sur la plateforme mesdemarches.iledefrance.fr. ■

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

La Prairie aura bien lieu ce week-end

L'événement se tient à la Ferme du Manet les 24 et 25 avril.

La Prairie de Montigny-le-Bretonneux fait son retour à la Ferme du Manet les 24 et 25 avril prochain. Montigny-le-Bretonneux a confirmé sur son site internet que ce rendez-vous, organisé par le Lions club Montigny les Trois villages, se tiendra bien. « Les horticulteurs et pépiniéristes seront de retour pour proposer leurs plants aromatiques ou potagers ainsi que leur plantes fleuries et arbustes aux quelque 2500 visiteurs habituels, précise montigny78.fr. Des articles de décoration florale, kokedama, décorations de jardin ou des produits du terroir seront également proposés. » La Prairie a lieu le samedi de 10 h à 19 h et le dimanche de 10 h à 18 h. Le prix d'entrée est de 2,5 euros par adulte et les recettes seront reversées « à des actions en faveur de la lutte contre la cécité, en particulier via le financement de chiens guides d'aveugle », précise la ville.

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Des balades naturalistes bientôt organisées au parc de Diane

Orientés par leur smartphone, les panneaux pédagogiques et/ou les explications d'un guide, les promeneurs partiront à la découverte des nombreuses espèces végétales habitant les lieux.

► ALEXIS CIMOLINO

Flâner au parc de Diane, aux Clayes-sous-Bois, c'est agréable ; le faire en obtenant en direct des informations sur les nombreuses espèces végétales que l'on y croise, c'est encore mieux. Et ce sera bientôt possible grâce au projet de l'association Les Clayes-Villepreux en transition (LCVT), en partenariat avec la Ville. Un projet de balades naturalistes dans le parc, qui s'appuiera notamment sur une application mobile et des panneaux informatifs.

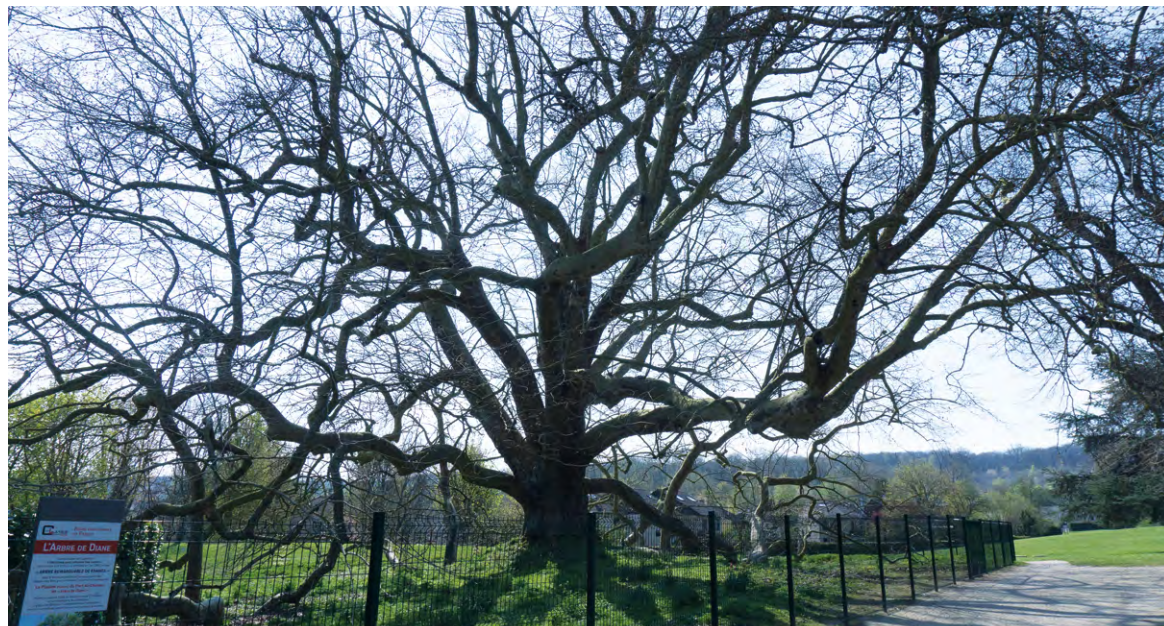
« Inviter les gens à porter une plus grande attention à leur environnement »

« Ce projet entre dans les domaines d'intervention et d'action de LCVT, car nous nous intéressons à la conservation de la biodiversité et à la sensibilisation, explique Dominique Beaulaton, coprésidente de cette association de 38 bénévoles fondée en 2019. On a réfléchi à comment faire pour inviter les gens à porter une

plus grande attention à leur environnement, notamment urbain. »

Premier lieu ciblé, le parc de Diane donc, car « il y a des espèces qui sont assez remarquables, dont l'arbre de Diane (platane planté vers 1556 et classé Arbre remarquable de France, Ndlr), que de nombreux visiteurs viennent voir », souligne Dominique Beaulaton, évoquant la présence d'« espèces ornementales », mais aussi d'« espèces beaucoup plus locales, autour notamment des mares ». Et de résumer : « On a beaucoup d'espèces à présenter et que les gens ne connaissent pas. »

Ouvertes à tous, ces balades seront notamment réalisées à l'aide de panneaux « sur lesquels il y aura des informations sur un certain nombre de plantes », précise Dominique Beaulaton. Mais le principal outil des promeneurs sera l'application mobile Guidigo. Elle proposera « des parcours audio accompagnés d'images » permettant « de regarder la nature en écoutant le discours [...]



LA GAZETTE DE SQY

Au parc de Diane, « il y a des espèces qui sont assez remarquables, dont l'arbre de Diane (photo), que de nombreux visiteurs viennent voir », souligne la coprésidente de LCVT, association à l'initiative du projet.

en même temps », indique la coprésidente de LCVT. Pas besoin de guide donc, on pourrait se promener seul et en apprendre davantage sur les plantes que l'on croise. Néanmoins, des visites guidées par des bénévoles de l'association ou des animateurs nature seront aussi organisées car l'application « ne remplace pas le contact humain », avance Dominique Beaulaton.

Les premières balades organisées cet été ?

Les panneaux et l'application ont un coût pour LCVT, qui a lancé le 3 avril un financement participatif sur kisskissbankbank. Le 15 avril, huit contributeurs avaient permis de récolter 290 euros, l'objectif s'élevant à 1 200 euros. Le reste des

financements sera assumé par l'association, qui a aussi formulé une demande de subvention au Département.

Sans oublier la mairie, qui soutient le projet et pourrait participer à son financement. « Si on n'a pas assez d'argent [avec le financement participatif], la mairie complètera », assure Françoise Beaulieu (DVD), adjointe clétienne en charge notamment du développement durable. « Notre engagement [dans ce projet] est en lien avec notre projet politique, affirme-t-elle. On avait mis ça en avant de valoriser tout l'environnement. Le deuxième objectif qui nous motive beaucoup, c'est que nous bénéficions d'un grand parc [...], on voulait

le valoriser pour le donner à la compréhension de la population. »

« Tout ce qui va être création de panneaux informatifs, nous le faisons ensemble [avec l'association] », poursuit l'élue, qui espère que les premières balades soient mises en place « cet été au plus tard ». Dominique Beaulaton, elle, préfère ne pas s'avancer sur une date. « On devrait démarrer dans pas trop longtemps, mais [...] dans le contexte actuel, on ne peut pas organiser vraiment de sorties », avoue-t-elle, annonçant toutefois « un premier essai » de l'application « d'ici deux mois ». Ces balades au parc de Diane sont la première étape d'autres à venir, ailleurs aux Clayes-sous-Bois, mais aussi à Villepreux. ■

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Des jeunes de la mission locale découvrent les métiers du BTP

La mission locale de Saint-Quentin-en-Yvelines a expérimenté la « Garantie jeunes hors les murs », qui a permis à une dizaine de jeunes de découvrir les métiers du BTP au centre de formation de Trappes.

► DAMIEN GUIMIER

À la mi-mars, 11 jeunes de la mission locale SQYway 16/25 ont participé à une semaine de découverte des métiers du BTP au sein du Centre de formation des métiers du BTP (CFM-BTP) à Trappes. La mission locale de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) a été la première à expérimenter ce dispositif « Garantie jeunes hors les murs », lancé par l'Association régionale des missions locales d'Île-de-France (ARML-IDF).

Cette expérimentation s'inscrit dans le cadre de la « Garantie jeunes », mise en place par les missions locales pour des jeunes en situation de précarité, qui consiste en un accompagnement personnalisé d'un an vers l'emploi avec une

aide financière. Le nouveau dispositif « hors les murs » est parti de plusieurs constats. Notamment les difficultés que rencontrent actuellement les jeunes dans le contexte de crise sanitaire et la demande du gouvernement de doubler l'accès à la « Garantie jeunes ».

« Face à ces deux constats, [l'ARML-IDF] s'est dit qu'il fallait renforcer les actions qui sont à la portée des conseillers pour favoriser la découverte de nouveaux métiers et le contact direct avec les acteurs locaux », explique Fanny Holveck, coordinatrice de la « Garantie jeunes » à la mission locale de SQY. C'est ainsi que 11 jeunes suivis par SQYway 16/25 ont passé la semaine du 15 mars au CFM-BTP de Trappes pour dé-

couvrir les métiers du bâtiment. Pendant cette semaine, ils ont bénéficié d'ateliers animés par les conseillers de la mission locale, mais surtout d'ateliers de pratique avec des formateurs du CFM-BTP. « Ce qui est intéressant, c'est la découverte de métiers très peu connus, ou moyennement, et surtout pour des aspects négatifs de pénibilité », souligne Fanny Holveck, qui met en avant la pratique, prenant l'exemple de la construction en une matinée d'un petit rond-point : « Rien que ça, c'est du concret, et c'est ça la différence. »

Dispositif réitéré en mai et juin

Parmi ces 11 jeunes, Bryan, 21 ans, habitant de Bois-d'Arcy, assure que cette semaine de découverte « a changé pas mal de choses » pour lui, que ce soit dans son projet professionnel ou « sa vision du monde du bâtiment ». Le dispositif lui a surtout permis de rompre avec ses a priori sur les dangers d'exercer ce type de métier. À tel point que Bryan, qui avait entamé une formation dans la restauration, a décidé d'intégrer un CAP en canalisation pour la rentrée de septembre, et a déjà trouvé une alternance.



DR

« [L'ARML-IDF] s'est dit qu'il fallait renforcer les actions qui sont à la portée des conseillers pour favoriser la découverte de nouveaux métiers et le contact direct avec les acteurs locaux », explique Fanny Holveck.

En plus de la découverte de nouveaux métiers, Fanny Holveck avance que pour, « ces jeunes qui malheureusement ont un projet professionnel qui ne peut pas être réalisé actuellement du fait du contexte », l'idée était de faire passer ce message : « On ne vous dit pas de faire le deuil de ce projet, mais éventuellement de le mettre entre parenthèses durant cette période et de vous ouvrir à, pourquoi pas, un autre domaine que vous ne connaissez pas. »

De son côté, Mamadou, Maurepasien de 24 ans, loue cette semaine d'immersion, même si celle-ci n'a pas remis en cause son projet professionnel de travailler dans la sécurité. « Ça m'a permis de découvrir d'autres métiers, d'avoir de l'expérience, de travailler en équipe, et en même temps de

me mettre en action parce qu'on nous a donné des travaux à réaliser », apprécie le jeune homme.

Fanny Holveck souligne en effet que l'objectif était « de planter une graine ». Ce qui semble avoir marché vu que sur les 11 jeunes, sept ont affiché le souhait de participer à une visite facultative de chantier prévue prochainement, et cinq se sont positionnés pour intégrer une formation dans le bâtiment. La coordinatrice de la mission locale annonce d'ailleurs que cette semaine « hors les murs » sera réitérée en mai et en juin « pour de nouveaux jeunes qui pourront refaire cette découverte pratique ». Il est également envisagé d'organiser des semaines similaires dans d'autres domaines professionnels. ■

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► FARAH SADALLAH

Montigny-le-Bretonneux

Lors d'un contrôle routier, il s'en prend à la police

Le 13 avril, vers midi, un homme est arrêté par une patrouille dans le cadre d'un contrôle routier. Mais à sa sortie du véhicule, il s'en est pris verbalement aux fonctionnaires. Ces derniers lui reprochaient un défaut d'assurance. Face à son comportement violent, les policiers ont voulu procéder à son interpellation. Ils ont dû faire usage d'un pistolet à impulsions électriques pour le maîtriser. Un agent a néanmoins été blessé au bras. L'homme a été placé en garde à vue. ■

SQY Un homme s'est rendu à la police suite à des violences conjugales

Après avoir giflé sa femme, il s'est rendu à la police le 17 avril à Trappes. D'autres cas de violences conjugales ont eu lieu la semaine dernière.

Le 17 avril, un homme s'est présenté au service de police de Trappes, après avoir été violent envers sa femme. Une patrouille s'est alors rendue à leur domicile pour aller à la rencontre de sa conjointe. L'homme l'aurait bien giflée. Sa femme a déposé plainte. Son mari a été placé en garde à vue. En parallèle, les enquêteurs ont prévu d'aller interroger le voisinage. Une expertise psychologique va être menée avant leur confrontation et la décision du procureur.

Une expertise psychologique va être menée

D'autres cas de violences conjugales ont également eu lieu dans les communes de Saint-Quentin-en-Yvelines. À Maurepas, le 18 avril, la police est intervenue au domicile d'un couple. Une femme aurait été menacée au couteau par son mari et ce dernier l'aurait frappée de coups de pied au thorax. L'homme est toujours en garde à vue. ■

SQY Des rodéos moto à l'origine des violences urbaines ?

Le week-end dernier, à Trappes et dans d'autres communes, des violences urbaines ont éclaté et ont pris la police à partie. Ce serait souvent à la suite des rodéos moto que des affrontements éclateraient avec les forces de l'ordre.



Trappes n'est pas l'unique commune touchée par ce type de violences. Plaisir a aussi connu quelques affrontements avec la police le week-end dernier au Valibout.

La ville de Trappes a été agitée par des violences urbaines le week-end dernier. Le beau temps, les vacances et le non-respect du couvre-feu y seraient pour quelque chose. Ainsi, les rodéos moto se font de plus en plus fréquents. « On en traite tous les jours », indique une source policière. Suite à cela, découlent souvent des violences urbaines.

Une quatrième personne a été interpellée

Par exemple, le 17 avril, après le couvre-feu, la police est intervenue pour mettre fin à du rodéo urbain square Jean Macé. Mais sur place, les effectifs ont été pris à partie par une quarantaine de personnes qui

leur ont jeté des pierres. Les forces de l'ordre ont néanmoins réussi à les disperser. Un des participants a même pu être interpellé.

En parallèle, deux autres personnes ont été arrêtées sur un scooter. Et une quatrième personne a été interpellée. Elles seraient toutes liées aux rodéos moto et aux affrontements. Les violences urbaines se sont ensuite poursuivies dans la nuit. Une vingtaine de personnes se sont réunies, armées de bâtons et de clubs de golf, pour en découdre. La police a dû intervenir pour faire cesser la rixe. Trappes n'est pas l'unique commune touchée par ce type de violences. Plaisir a aussi connu quelques affrontements avec la police le week-end dernier au Valibout. ■

Villepreux Une virée nocturne entre hommes tourne au délit

Un homme a été condamné à un an de prison ferme le 12 avril au tribunal correctionnel de Versailles. Il avait volé la voiture de son ami pendant une soirée à Villepreux, et lui avait demandé une rançon. Son complice est activement recherché.

Une drôle de soirée entre copains. Un homme, âgé de 22 ans, a été condamné à un an de prison ferme, le 12 avril au tribunal correctionnel de Versailles. Avec son complice, qui serait aussi son ami, ils ont volé la voiture de leur autre compagnon, pendant une soirée un peu trop arrosée à Villepreux. Ils sont allés jusqu'à lui demander une rançon en retour, selon 78actu.

Ils ont décidé d'aller voir des prostituées

Les faits se sont passés le soir du 7 avril. Trois amis ont décidé de faire la fête et de boire beaucoup de whisky. Une fois que les effets ont commencé à se faire sentir, ils ont décidé d'aller voir des prostituées,

raconte le site d'actualités yvelinoises. En voiture, non loin de Villepreux, ils n'ont rien trouvé et il est 2 h du matin. Le propriétaire de la BMW a alors décidé de s'arrêter pour se soulager. C'est à ce moment-là que tout a basculé. Ses deux amis lui ont volé son téléphone et 800 euros. Puis, ils se sont enfuis avec sa voiture.

En prenant la direction de Lille pour aller voir une amie, ils sont flashés deux fois, selon 78actu. À leur retour, ils ont demandé 3 500 euros à la victime, en échange de la voiture. Un rendez-vous sera convenu à la gare de SQY. C'est ainsi que l'un d'entre eux sera arrêté par la police. L'autre comparse a réussi à s'enfuir. Il est actuellement recherché par les forces de l'ordre. ■

Trappes Un mineur arrêté pour un rodéo moto

La police a interpellé un jeune de 17 ans le 11 avril. Il s'adonnait à des rodéos moto dans les rues de Trappes. À l'origine, ils étaient deux, mais les effectifs n'ont pu mettre la main que sur l'un d'entre eux.

Les beaux jours arrivent et les rodéos moto aussi. Le 11 avril, la police a tenté de mettre fin à une après-midi de rodéos urbains dans les rues de Trappes. Deux personnes s'adonnaient à cette activité illégale, malgré la présence de nombreux piétons. « On a de plus en plus de rodéos moto », affirme une source policière.

Il a fini sa course dans une haie

Les agents ont d'abord tenté de procéder à leur contrôle, mais sans succès. Les deux motards sont parvenus à prendre la fuite, en prenant beaucoup de risques. Les forces de l'ordre ont donc décidé de partir en patrouille pédestre pour essayer

de les retrouver dans les rues piétonnes du square Louis Pergaud. C'est à ce moment-là qu'ils les ont surpris de nouveau. À la vue de la police, l'un des deux motards a pris la fuite à pied en abandonnant son deux-roues. Quant à l'autre, il a tenté une manœuvre d'évitement, mais sans succès. Il a fini sa course dans une haie. La police en a alors profité pour l'interpeller.

Le mis en cause était mineur. La police a découvert sur lui quelques grammes de cannabis. Le jeune garçon, âgé de 17 ans, a reconnu les faits pendant sa garde à vue. Et, sur instruction du magistrat de la section mineur du parquet de Versailles, il a été laissé libre avec une convocation en justice. Les deux motos ont été saisies. ■

Trappes

Démantèlement d'un « Ubershit » : une femme et un homme condamnés à de la prison ferme

Elle a écopé de 21 mois de prison ferme et son complice de 18 mois. Tous les deux âgés de 21 et 24 ans, ils ont été condamnés pour trafic de stupéfiants le 14 avril. Le trafic durait depuis novembre 2020.



Les deux jeunes n'avaient pas d'attestations justifiant leur sortie après le couvre-feu. Leur comportement suspect et l'odeur de cannabis émanant de l'habitacle ont mis les effectifs sur la piste.

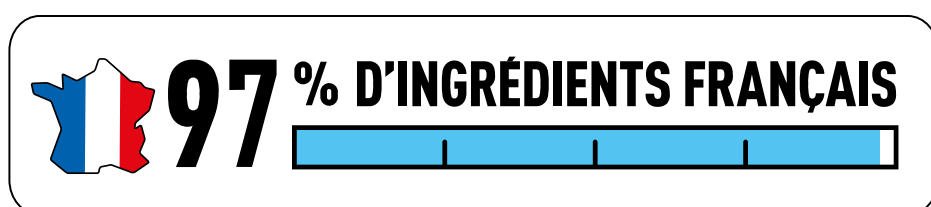
Un trafic de stupéfiants démantelé le 11 avril à Trappes. Une femme âgée de 21 ans et un homme âgé de 24 ans ont été condamnés respectivement à 21 et 18 mois de prison ferme le 14 avril, au tribunal correctionnel de Versailles.

Ce soir-là, un équipage contrôlait un couple dans un véhicule stationné dans une rue de Trappes. Les deux jeunes n'avaient pas d'attestations justifiant leur sortie après le couvre-feu. Leur comportement suspect et l'odeur de cannabis émanant de l'habitacle ont mis les effectifs sur la piste. Ils les ont contrôlés. Le jeune homme portait sur lui une liasse de billets d'une valeur de 905 euros. La jeune femme avait dissi-

mulé les sachets de stupéfiants dans le creux de ses reins. Sept pochons de cannabis ont été retrouvés, pour un poids total de 57 grammes. Placé en garde à vue, le couple a commencé par nier les faits. Pourtant, les enquêteurs ont bien découvert l'existence d'un petit trafic de type « Ubershit », en d'autres termes, une livraison de drogue à domicile. Ils opéreraient dans les Yvelines au départ de Trappes.

Mais la prolongation de leur garde à vue les a fait changer de version. La jeune femme a fini par reconnaître les faits. Le trafic durait depuis le mois de novembre 2020. Elle a néanmoins refusé d'impliquer son compagnon. ■

“ FAIT EN FRANCE ” ÇA FAIT PAS TOUT.



Pour favoriser un mode de consommation plus responsable nous avons créé le Franco-Score. Il indique, en plus du lieu de fabrication, le pourcentage d'ingrédients français utilisés dans la fabrication de nos produits. Et parce que seule une vraie transparence sur l'origine des matières premières permettra de soutenir vraiment l'agriculture française, nous avons décidé de proposer ce mode d'étiquetage en open-source à tous les industriels de l'agro-alimentaire. C'est ça être producteurs et commerçants.

Inter*markhè*
TOUS UNIS

Golf L'Open de France reporté

Pourtant prévue à huis clos, l'édition 2021 du tournoi, qui devait avoir lieu du 6 au 9 mai au Golf national, a été repoussée à une date ultérieure. C'est ce qu'ont annoncé la FFG et l'European Tour au début du mois.



Même à huis clos, « l'organisation de tout événement du European Tour induit le déplacement de centaines de personnes [...], depuis plus de 25 pays différents », indique notamment le communiqué.

La crise sanitaire continue de jouer des tours aux événements golfs français. Après la National Golf week, qui devait se tenir du 1^{er} au 3 avril, c'est l'Open de France qui est cette fois-ci reporté. Prévus du 6 au 9 mai au Golf national de Saint-Quentin-en-Yvelines, à Guyancourt, le tournoi aura finalement lieu à une date ultérieure. C'est ce qu'ont annoncé le 7 avril dans un communiqué l'European Tour et la Fédération française de golf (FFG). « La décision fait suite aux annonces de la semaine dernière du président Emmanuel Macron (reconfinement étendu à toute la France métropolitaine entré en vigueur le 3 avril, Ndlr) concernant les nouvelles mesures prises pour endiguer la propagation du Covid-19 à travers toute la France », précisent les deux instances.

Le 1^{er} février, était pourtant annoncée la tenue de l'Open de France en mai prochain, avec la présence du golfeur français Grégory Havret comme ambassadeur. L'organisation à huis clos laissait entrevoir la possibilité que l'événement se tienne malgré la pandémie. Mais la réalité des impératifs d'organisation, même sans accueil de spectateurs, est plus complexe.

« L'organisation de tout événement du European Tour induit le déplacement de centaines de personnes (joueurs, caddies, personnel de production audiovisuelle, organisateurs, officiels, médias) se rendant sur le site de compétition, depuis plus de 25 pays différents », est-il expliqué dans le communiqué.

« Il est clairement décevant de devoir reporter l'Open de France, en particulier après le travail acharné mené en collaboration entre nos équipes, celles de la FFG et les nombreuses parties prenantes impliquées dans l'organisation du tournoi en mai prochain. Nous pensons que c'est la décision responsable qu'il fallait prendre », a déclaré Keith Pelley, directeur de l'European Tour, dans des propos relayés par le communiqué.

« Nous avons travaillé en étroite collaboration avec le staff de l'European Tour ces derniers mois. Grâce à cette implication de tous les instants, [nous] avons réussi à surmonter de nombreux obstacles. Cependant, malgré cela, nous estimons que dans le contexte sanitaire actuel, il n'est ni raisonnable ni responsable d'organiser l'événement en mai », abonde, dans le communiqué, Pascal Grizot, président de la FFG.

« Trouver une date alternative »

Les temps sont très durs pour le plus vieux tournoi d'Europe continentale. Disputé depuis 1906, l'Open de France avait subi un déclassement et un déplacement de son édition 2019. Celle-ci s'était tenue à l'automne au lieu du début de l'été, et la dotation était tombée de 7 millions à 1,6 million d'euros suite au retrait du sponsor titre, HNA.

La société Amundi, qui avait endossé ce rôle en 2019, s'était ensuite elle aussi retirée, et le tournoi se retrouve aujourd'hui sans sponsor titre et avec l'European Tour comme promoteur. Il faut donc trouver une nouvelle société prête à devenir partenaire principal de l'événement, mais avant tout une date dans le calendrier pour recaser le tournoi, et ce, dès cette année pour éviter une nouvelle annulation pure et simple, comme ce fut le cas pour l'édition 2020, qui

Retour des séances de découverte du golf à Magny-les-Hameaux

La plaine de Chevincourt, à Magny-les-Hameaux, comporte entre autres un espace golf de trois trous. Des séances de golf y sont régulièrement organisées depuis l'année dernière. Avec le retour des beaux jours, celles-ci ont repris. Jusqu'au 26 juin, il est donc possible de venir, tous les samedis, de 10 h à 11 h ou de 11 h à 12 h (sauf le 1^{er} mai), taper la petite balle blanche. Des séances pour tous les niveaux encadrées par un éducateur sportif sont proposées. Pas d'inscription nécessaire. Renseignements au 01 39 44 71 52 et à l'adresse service. sport@magny-les-hameaux.fr.

devait se tenir du 2 au 5 juillet derniers, juste après la première vague de la crise sanitaire.

L'European Tour et la FFG assurent d'ailleurs vouloir « continuer à travailler ensemble dans le but de trouver une date de report pour l'Open de France, dans le calendrier 2021 ». Et pourquoi pas avec du public ? Pascal Grizot évoque, en tout cas, la nécessité de « trouver une date alternative [...] qui pourrait nous permettre d'accueillir spectateurs et partenaires dans les meilleures conditions ». ■



COMMUNIQUÉ

Certains voudraient tout interdire. D'autres apportent des solutions. LE BIOFIOUL, L'ÉNERGIE DES TERRITOIRES POUR VOTRE CHAUFFAGE

Vous êtes chauffé au fioul domestique et vous entendez dire que cette énergie serait bientôt interdite. Que les 10 millions de Français aujourd'hui chauffés au fioul devraient changer d'énergie dès 2022, quoi qu'il leur en coûte.

La réalité du projet de décret gouvernemental est heureusement bien différente : tant que durera votre chaudière actuelle, vous pourrez continuer à l'entretenir, continuer à la faire réparer si besoin, et continuer à utiliser le même fioul qu'aujourd'hui.

Parallèlement, les professionnels développent votre énergie de chauffage de demain :

LE BIOFIOUL, UN BIOCOMBUSTIBLE À BASE DE COLZA PRODUIT PAR NOS AGRICULTEURS EN FRANCE.

- Le biofioul F30 alimentera toutes les chaudières neuves installées à partir de 2022.
- Vous pourrez, si vous le souhaitez, utiliser ce biofioul F30 dans votre chaudière actuelle*.

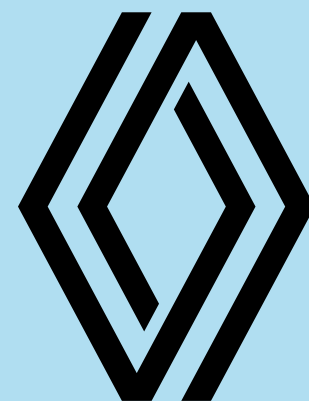
* En adaptant le brûleur, selon certaines conditions techniques en fonction de votre matériel.

Toutes les informations sur www.biofioul.info

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



Renault Occasions



Renault Zoe d'Occasion 100 % électrique, elle a peut-être 3 ans, mais avec vous, elle prend un nouveau départ

Renault reconditionne même
les véhicules électriques
renew. Les Occasions Renault
nouveau pour vous

LLD 37 mois, location de batterie incluse : 1^{er} loyer de 3579 € ramené à 79 €, bonus écologique de 1000 €
et prime à la conversion de 2500 €² déduits



modèle présenté : Zoe 100 % électrique intens 41 kwh model year 2018, LLD 37 mois, location de batterie incluse, à 4,70 €/jour soit 140 €/mois, quel que soit le nombre de jours par mois. 1^{er} loyer identique. (1) exemple de location longue durée pour une Zoe life 41 kwh d'occasion de 36 à 48 mois et de 20 000 km à 30 000 km, remise en état standard, hors options, accessoires, assurances et prestations facultatives, sur 37 mois et 30 000 km. le montant de 120 €/mois, quel que soit le nombre de jours dans le mois, comprend 81 € de location du châssis + 39 € de location de la batterie, hors 1^{er} loyer. location du châssis auprès de diac : 1^{er} loyer de 3500 € ramené à 0 € après déduction de 1000 € de bonus écologique d'occasion et de 2500 € de prime à la conversion, puis 36 loyers de 81 €/mois. location de la batterie auprès de diac location : 1^{er} loyer à 79 € (calculé au prorata temporis) puis 36 loyers au tarif promotionnel de 39 €/mois au lieu de 79 €/mois pour un contrat de 10 000 km annuels. pour tout kilométrage annuel supérieur, voir barème en concession. sous réserve d'acceptation par diac. en fin de contrat, restitution du véhicule chez votre concessionnaire avec paiement des frais de remise en état standard et des kilomètres supplémentaires. (2) prime à la conversion de 2500 € sous condition de mise au rebut d'un véhicule et d'éligibilité (voir conditions sur www.primealaconversion.gouv.fr). offre réservée aux particuliers et valable du 11 mars au 30 juin 2021 dans le réseau Renault participant. voir détail de l'offre en concession. diac, sa au capital de 415100 500 € - siège social : 14 avenue du pavé neuf 93168 noisy-le-grand cedex - siren 702 002 221 rcs bobigny. diac location, sa au capital de 29 240 988 € - siège social : 14 avenue du pavé neuf 93168 noisy-le-grand cedex - siren 329 892 368 rcs bobigny. model year 2018 : gamme 2018. © emir haverio

renault-occasions.fr

CULTURE LOISIRS

► ALEXIS CIMOLINO

Plaisir Derniers jours pour envoyer ses photos de nature

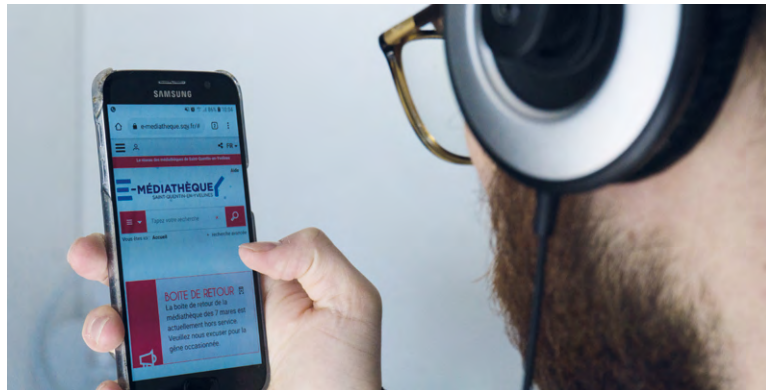
Et si vous pensiez à faire quelques photos lors de vos sorties en pleine nature ? La Ville de Plaisir propose aux habitants de lui envoyer leurs clichés réalisés dans les lieux de promenade plaisirois. « *La Ville souhaite mettre vos talents de photographes naturalistes à l'honneur* », indique le magazine municipal.

**Les plus belles photos
seront affichées fin mai**

Les personnes intéressées ont jusqu'au 26 avril pour transmettre leurs photos numériques en haute définition. Les plus belles seront reproduites en grand format pour être affichées sur les grilles des écoles de la ville lors de la *Fête de la nature*, prévue fin mai. Les clichés sont à envoyer sur ville-plaisir.fr/fetedelanature/exposition. ■

SQY Une plateforme musicale sur le site des médiathèques

MusicMe permet, grâce à son compte d'abonné au réseau des médiathèques de SQY, d'accéder à une sélection variée de titres musicaux, mais aussi de créer sa propre playlist.



« *En étant abonné, [...] vous bénéficiez d'un accès illimité à MusicMe, toute la musique que vous voulez à écouter en ligne* », indique le site internet du réseau des médiathèques.

MusicMe. C'est le nom de la plateforme d'écoute musicale disponible sur le site internet des médiathèques de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), mais aussi sur smartphone et tablettes. « *En étant abonné au réseau des médiathèques vous bénéficiez d'un accès illimité à MusicMe, toute la musique que vous voulez à écouter en ligne* », indique le site internet du réseau des médiathèques.

De nouvelles playlists viennent régulièrement s'ajouter à celles déjà existantes. Elles sont rattachées à des types de musiques - avec par exemple une playlist consacrée aux musiques de films - ou des thèmes plus inattendus, comme une playlist

« *Quand les artistes parlent de leurs enfants* » - avec des titres bien connus tels que *Mon fils, ma bataille* de Daniel Balavoine -, ou une playlist avec des sons pour se détendre, pour ceux qui aiment écouter de la musique tout en travaillant, ou qui veulent à l'inverse se relaxer après une journée stressante de dur labeur. Sans oublier la sélection du mois, en lien, par exemple, pour le mois de mars, avec le *Printemps des poètes* organisé à SQY.

En résumé, il semble y en avoir pour tous les goûts sur MusicMe. D'autant qu'il est possible de créer sa propre playlist depuis son espace personnel. Plus de renseignements sur e-mediatheque.sqy.fr. ■

Plaisir Des animations de rue pour les jeunes

Jusqu'au 23 avril, plusieurs animations encadrées en extérieur sont proposées aux jeunes de 11 ans et plus, dans le respect des règles sanitaires.

Derniers jours pour le *Défis jeunes* à Plaisir. Jusqu'au 23 avril, la commune propose aux jeunes à partir de 11 ans des animations en accès libre, « *encadrées par des animateurs professionnels dans les différents quartiers de la ville* ». Après le parc des Quatre saisons le mardi 20 avril, les participants ont rendez-vous mercredi 21 avril sur le plateau extérieur du Gymnase Léo Lagrange, pour s'adonner au tir à l'arc, au battle flip challenge ou au push up challenge.



Des épreuves de survie en mode Koh-Lanta auront lieu dans le parc du château le 23 avril de 14 h à 16 h 30.

Le 22 avril, toujours au gymnase Léo Lagrange, ce sera l'occasion de s'essayer au mur challenge, à la mystery box, au molkky au « *PQ challenge* » et au défi « *tu ris tu perds* ». Le 23 avril, c'est au château que ça se passe avec des épreuves dans une ambiance *Koh-Lanta* - ici appelé *Koh-Lectif* - sur inscription au 06 76 26 21 10. Quatre équipes de cinq participants s'affronteront dans des

épreuves de survie. Les sessions sont programmées de 14 h à 16 h 30. « *Toutes les animations sont mises en place dans le respect des gestes barrières et des distanciations [physiques]* assure la Ville. *Les participants devront porter un masque et se munir d'une bouteille d'eau ou gourde individuelle. Du gel hydroalcoolique sera à la disposition de chacun sur les différents lieux.* » Détails sur ville-plaisir.fr. ■

SQY Une enquête en ligne pour améliorer l'offre culturelle

Dans ce contexte particulier, les besoins de se réinventer sont encore plus cruciaux qu'avant pour les secteurs sinistrés par la pandémie, comme le secteur de la culture. SQY a ainsi lancé une enquête sur la culture en ligne auprès du grand

public pour « *connaître vos attentes afin de mieux y répondre* » et « *nous aider à vous proposer de nouveaux rendez-vous* ». Rendez-vous sur saint-quentin-en-yvelines.fr pour remplir ce questionnaire ouvert à tous et anonyme. ■

nexity

une belle vie immobilière

NOUVELLE RÉSIDENCE À TRAPPES DANS LE QUARTIER DYNAMIQUE DE L'AÉROSTAT



- > Du 2 au 5 pièces
- > Des prix exceptionnels en TVA 5,5%⁽²⁾
- > Idéal pour habiter ou investir

VOTRE 3 PIÈCES
POUR 641 €⁽¹⁾
/MOIS

DÉCOUVREZ ÉGALEMENT LES BORDS DU LAC À GUYANCOURT !



0 810 531 531

Service 0,06 € / min. + prix appel

nexity.fr

(1) Exemple d'un financement pour une opération d'acquisition de résidence principale d'un montant de 192 000 € avec 36 000 € d'apport (hors frais de notaire et de prêt), par un couple, primo accédant avec 1 personne à charge, dont le revenu fiscal de référence en 2019 était de 37 411 €, bénéficiant d'un PTZ. Financement réalisé grâce à un prêt amortissable à taux fixe d'un montant de 79 600 €, d'une durée de 23 ans, prêt amortissable à taux fixe pendant toute sa durée, mensualités de 617,95 € pendant 10 ans, puis 87,39 € pendant 12 ans, puis 640,87 € pendant 1 an, TAEG 2,31% et Coût total 14 829 € (intérêts et assurances inclus), d'un PTZ d'un montant de 76 400 €, d'une durée de 22 ans, prêt amortissable à taux fixe, mensualités de 22,92 € pendant 10 ans, puis 553,48 € pendant 12 ans, TAEG 0,49% et Coût total 6 051 € (intérêts et assurances inclus), l'ensemble pour une mensualité globale libérée de 640,87 € pendant 23 ans. La cotisation d'assurance décès, perte totale et irréversible d'autonomie et incapacité de travail pour le prêt amortissable et pour le PTZ est de 0,36% l'an du capital emprunté pour un capital assuré à 100 %. Simulation faite sans tenir compte d'éventuels frais de dossiers bancaires. Cette simulation est communiquée à titre informatif ; elle est établie sur la base de taux moyens du marché constatés au 09/02/2021 pour diverses situations comparables. Cette présentation indicative ne constitue en aucune façon une offre commerciale ou publicitaire de financement et n'a aucune valeur contractuelle. (2) Le Code général des impôts (art.278 bis 11 et 11 bis, art.278 bis 0 A) permet d'appliquer un taux réduit de TVA à 5,5% pour les opérations d'accession sociale à la propriété portant sur des logements acquis par des personnes physiques pour y établir leur résidence principale et situés dans les zones ciblées par la politique de la ville (quartiers faisant l'objet d'une convention ANRU et dans les quartiers prioritaires politique de la ville ou situés à une certaine distance de ceux-ci en fonction notamment de la date de la demande de permis de construire. Ce taux réduit est susceptible de s'appliquer dès lors que les ressources des personnes destinées à occuper le logement à la date de signature de l'acte de vente ne dépassent pas des plafonds de ressources (cf. article 278 bis 0 A du CGI). Le bénéficiaire du taux réduit est susceptible d'être remis en cause dans l'hypothèse où les conditions d'octroi du taux réduit cessent d'être remplies dans un délai de 10 ans qui suit le fait générateur de l'opération notamment en cas de revente ou de changement de destination du logement. Nexity Fidélic RICS Paris 334 850 690 - 19, rue de Vienne - 75460 30 - 75801 Paris CEDEX 8 - France. Document et illustrations non contractuels à caractère d'ambiance, libre interprétation de l'artiste. La représentation des prestations intérieures et extérieures est indicative. Architectes : Cussac Architectes et Massandreas Architects. Perspectives : TD&V Studio et Janus Haat. Conception : AERNE JVA - 02/2021



**Vous avez une information à nous transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !**

redaction@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. 01 34 81 28 71

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en Chef :
Damien Guimier
damien.guimier@lagazette-sqy.fr

Directeur de la publication, éditeur :
Lahbib Eddaoudi
le@lagazette-yvelines.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Publicité :
Lahbib Eddaoudi
pub@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Farah Sadallah
farah.sadallah@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 04-2021 - Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

		8	1			6	
	7	6		9	8	1	3
3			2			7	
				8			1
					6		
8	3	1	5			2	6
7			6		1		9
		2		3			6
5	6	3			7	4	1

SUDOKU : niveau difficile

					6	3		7
	4	6	2	9			1	
					7			
	7	4	6		9		5	3
5	9						4	
		5				4	7	
4		9		7				
	8				2	5		1

Solutions de la Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n° 126 du 13 avril 2021 :

5	1	7	8	6	3	9	2	4
3	4	2	9	1	5	6	7	8
9	6	8	7	4	2	5	1	3
7	3	6	2	9	8	4	5	1
1	8	5	6	7	4	3	9	2
2	9	4	5	3	1	8	6	7
4	5	3	1	2	9	7	8	6
6	2	9	3	8	7	1	4	5
8	7	1	4	5	6	2	3	9

7	5	9	8	4	1	6	3	2
8	4	6	2	3	9	7	5	1
3	2	1	6	7	5	8	9	4
1	6	3	7	2	4	5	8	9
9	8	5	1	6	3	2	4	7
2	7	4	5	9	8	3	1	6
4	1	7	3	8	6	9	2	5
5	3	2	9	1	7	4	6	8
6	9	8	4	5	2	1	7	3

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

En **2021**,
profitez d'une

visibilité optimale

auprès d'un large
lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux



**SAINT
QUENTIN
EN YVELINES**

Terre d'innovations

L'ENTREPRENEURIAT POUR TOUS !

AVEC **FESTI**
DÉTERMINÉS

“ Un programme de formation
et d'accompagnement gratuit
pour créer votre entreprise
et accélérer votre

RÉUSSITE ! ”



Dir. communication SQY - Création B. Pioli © Shutterstock

sqy.fr/entrepreneuriat-pour-tous

SQ
Terre d'innovations